

Initiatives ministérielles

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité de participer au débat sur le projet de loi C-52. Je dois dire que lorsqu'on étudie un projet de loi, ceux qui en bénéficient devraient, je pense, transmettre un message très clair. Les personnes dont le revenu dépasse 85 000 \$ par an et celles qui disposent à la fin de l'année de 10 000, 12 000 ou 15 000 \$ à mettre de côté pour quelque raison que ce soit devraient être très satisfaites du gouvernement à ce stade, parce que ce projet de loi est prévu pour tous ceux qui ont des revenus qui dépassent 85 000 \$ ou qui disposent de 10 000 à 15 000 \$ à la fin de l'année pour investir d'une façon ou d'une autre.

Il s'agit d'un groupe très privilégié de Canadiens. Ce projet de loi concerne probablement moins de 1 p. 100 des Canadiens. Le gouvernement, soucieux de tout ce qui passe au Canada, prévoit que nous devrions passer maintenant plusieurs semaines à la Chambre des communes à débattre comment on pourrait aider les personnes dont les revenus se trouvent dans la fourchette de 85 000 \$ et plus.

Cela se produit à un moment où plus de 1 million de personnes vivent dans la pauvreté et près de 1 millions de Canadiens sont au chômage. Il existe aussi incontestablement une crise dans le Canada atlantique, et on assiste à la faillite des agriculteurs dans tout le pays, en particulier dans l'ouest du Canada. Le secteur de la pêche de la côte ouest connaît un grand marasme et des usines ferment dans tout le Canada, en particulier dans le centre industriel de notre pays.

En dépit de toutes ces questions qui sont cruciales et qui, dans certains cas, nous l'avons tous reconnu, constituent vraiment une crise, le gouvernement annonce qu'il veut prendre le temps d'aider les gens qui ont besoin d'un secours spécial et dont le revenu dépasse 85 000 \$ par an. Cela nous rappelle les objectifs réels du gouvernement conservateur.

Nous ne parlons jamais de l'industrie forestière. En toute déférence pour mon honorable collègue, le ministre des Forêts, qui est présent à la Chambre aujourd'hui et qui se préoccupe beaucoup de l'industrie forestière, ses collègues du Cabinet ne partagent peut-être pas son dévouement et son intérêt pour ce secteur. Parlons-nous de l'industrie forestière et de ses problèmes? Non. Parlons-nous des problèmes de l'industrie minière? Non. Parlons-nous de la crise de l'agriculture? Non. Parlons-nous de la crise de nos exportations? Non. Parlons-nous

des difficultés auxquelles font face nos autochtones? Non.

Nous ne parlons pas des problèmes auxquels notre pays est confronté. Nous allons plutôt parler d'aider les gens dont le revenu dépasse 85 000 \$ par année, comme s'ils avaient besoin d'aide. C'est absolument inouï et très embarrassant. Je m'étonne qu'on trouve des députés ministériels ici aujourd'hui. Ils devraient quitter la salle, sous prétexte d'aller prendre un café, pour ne pas avoir à entendre ces discours. Comment peuvent-ils discourir sérieusement ici en sachant ce qui se passe? Je vais m'expliquer plus en détail.

Je vais commencer par dire un mot de la position de mes collègues libéraux au sujet de ce projet de loi qui va venir en aide aux riches contribuables.

En 1982, le gouvernement libéral de l'époque a créé un groupe d'étude sur la réforme des pensions. Ce dernier a effectué avec beaucoup de sérieux un travail important et essentiel. Le groupe d'étude a parcouru le pays pour recueillir l'opinion des Canadiens et a présenté un rapport raisonnable, jusqu'à un certain point. Bien sûr, nous avons dû présenter, comme d'habitude, un rapport minoritaire, car nous n'approuvions pas un bon nombre d'éléments contenus dans le rapport. L'élément auquel nous nous opposons le plus farouchement est celui dont nous traitons aujourd'hui.

Le rapport proposait que le gouvernement dépose un projet de loi, comme celui qu'ont vient de nous présenter. Mais le gouvernement, qui était alors libéral, est maintenant conservateur.

Dans le budget de 1984 présenté par le ministre des Finances de l'époque, M. Marc Lalonde, ce dernier a proposé un projet de loi en tous points semblables à celui que nous débattons aujourd'hui. La mentalité des libéraux a peut-être changé depuis 1984. Leur opinion sur la réforme des pensions s'est peut-être modifiée. Après avoir écouté certains discours prononcés hier, c'est une conclusion que je dois tirer. Je peux en tirer d'autres, mais oublions cela, c'est de l'histoire ancienne. Il semble que les libéraux aient changé de rengaine et s'inquiètent désormais également des répercussions de ce projet de loi qui est loin d'être progressiste.

• (1200)

C'est l'occasion tout indiquée pour étudier la réforme des pensions, car nous reconnaissons tous que la population canadienne vieillit et que les gens ont du mal à s'assurer un revenu suffisant à la retraite. Beaucoup de personnes âgées vivent dans la pauvreté, voire dans une extrême indigence. Je veux parler surtout des femmes